

Assemblée générale 2021 d'EssilorLuxottica : les actionnaires approuvent l'ensemble des résolutions du Conseil d'administration

Charenton-le-Pont, France (21 mai 2021 – 18:30) – L'Assemblée générale annuelle d'EssilorLuxottica s'est tenue ce jour à huis-clos au siège de l'entreprise à Paris, sous la Présidence de Juliette Favre, Administratrice d'EssilorLuxottica et Présidente de Valoptec, l'association des actionnaires salariés d'EssilorLuxottica.

Les actionnaires d'EssilorLuxottica, invités à exprimer leur vote préalablement à l'Assemblée générale, ont approuvé l'ensemble des 32 résolutions soumises par le Conseil d'administration, notamment celles concernant les nouveaux administrateurs et la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux de l'entreprise.

“J'aimerais remercier chaleureusement nos actionnaires d'être restés à nos côtés au travers de la crise sanitaire et de nous avoir aidés à atteindre notre ambition de combiner verres et montures sous un même toit. Notre priorité est maintenant de mener le Groupe dans l'étape suivante de son intégration, pour laquelle notre équipe dirigeante déploiera toutes ses forces et son expérience afin de concrétiser notre vision. Nous n'avons jamais eu autant d'atouts en main et n'avons jamais été aussi motivés par notre mission que nous le sommes aujourd'hui. Nous sommes parfaitement positionnés pour aborder cette nouvelle ère,” a commenté Leonardo Del Vecchio, Président d'EssilorLuxottica.

Par ailleurs, l'Assemblée générale d'EssilorLuxottica a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir en actions le solde du dividende relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Comme dûment constaté par le Conseil d'administration, le prix des actions nouvellement émises en paiement de ce dividende a été fixé à 124,70 € par action.

- Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EssilorLuxottica sur le marché réglementé d'Euronext Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du solde du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.
- La date de détachement du dividende est fixée au 28 mai 2021 et la date d'enregistrement au 31 mai 2021.

Les actionnaires pourront choisir le versement du dividende en actions nouvellement émises entre le 1^{er} et le 14 juin 2021 inclus. Pour exercer cette option, les actionnaires devront envoyer leur demande aux intermédiaires financiers habilités (qui peuvent imposer une durée plus courte pour exercer l'option pour le paiement en actions, compte tenu des délais de traitement). Pour les actionnaires détenant des actions au nominatif pur, la demande devra être adressée au mandataire de la Société (BNP Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin, 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex). Pour les actionnaires qui n'auraient pas exercé cette option le 14 juin 2021 (ou à la date imposée par leur intermédiaire financier) au plus tard, le solde du dividende sera payé intégralement en numéraire.

- Une demande d'admission des actions nouvelles à la cotation sur le marché Euronext Paris sera effectuée. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement conféreront les mêmes droits que les actions anciennes et porteront jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donneront droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Si le montant du solde du dividende pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soule en espèces.

Le paiement du solde du dividende ou le règlement-livraison des nouvelles actions pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du solde du dividende en actions interviendra à compter du 21 juin 2021.

Les actionnaires peuvent consulter sur le site [EssilorLuxottica.com](https://www.essilorluxottica.com) les Questions-Réponses relatives au paiement du dividende en actions.

Calendrier

- **Date de détachement** du solde du dividende (« Ex date »)¹ : 28 mai 2021
- **Date d'enregistrement** (« Record date »)² : 31 mai 2021
- **Période d'exercice de l'option** : du 1^{er} juin au 14 juin 2021 inclus
- **Date de paiement** : 21 juin 2021

Les messages aux actionnaires, présentations, résultats des votes et réponses aux questions adressées par écrit en amont de l'assemblée générale sont accessibles ici : <https://www.essilorluxottica.com/fr/assemblee-generale-2021#block-meetingblock12021>.

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, grâce à des produits parfaitement adaptés à leurs besoins visuels et à leur style personnel. EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs. Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique ophtalmique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale.

En 2020, EssilorLuxottica comptait plus de 140 000 employés et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,4 milliards d'euros. L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40. Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters: ESLX.PA ; Bloomberg: EL:FP.

CONTACTS

EssilorLuxottica Investor Relations

Team Contacts: [IR contacts](#)

E-mail: ir@essilorluxottica.com

EssilorLuxottica Corporate Communications

E-mail: media@essilorluxottica.com

¹ Première date à partir de laquelle les actions EssilorLuxottica sont cotées sans droit au solde du dividende.

² Date à laquelle les positions sont arrêtées par le dépositaire central à la clôture.